CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E80229** **VALABLE JUSQU'AU** **11/04/2027**

ÉDITÉ LE 25/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/05/2008

Raison sociale : SARL OSMONT

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

9 RUE DE GUERFA
50340 FLAMANVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHERBOURG EN COTENTIN 2008B00134

Siret : 504 463 977 00018

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 3078590

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 20067277

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 20067277

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 02 33 52 47 49 **Fax :**

Portable : 07 86 78 37 40

Responsabilité légale :
OSMONT GRÉGORY GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sarl.osmont@orange.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 337 485 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3132 PROB	Ardoises (Technicité confirmée)		09/04/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur	2	09/04/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		16/05/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/06/2026 12:07

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E80229** **VALABLE JUSQU'AU** **11/04/2027**

ÉDITÉ LE **25/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/05/2008
Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHERBOURG EN COTENTIN 2008B00134

Siret : **504 463 977 00018**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 3078590
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 20067277
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 20067277

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **SARL OSMONT**

9 RUE DE GUERFA
50340 FLAMANVILLE

Téléphone : 02 33 52 47 49 **Fax :**
Portable : 07 86 78 37 40

Site Internet :
E-mail : sarl.osmont@orange.fr

Responsabilité légale :
OSMONT GRÉGORY GÉRANT

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132 PROB	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	09/04/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	09/04/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	16/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	08/09/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	08/09/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	16/05/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	08/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/06/2026 12:07

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.